

CT SPIP et « dialogue » social à la DAP : Un jour sans fin...

La CGT IP a déjà fait part de sa lassitude et de sa déception lorsque l'ordre du jour de ce CT nous a été transmis.

Tous les points à l'ordre du jour et soumis pour avis ont déjà été présentés et votés lors du CTAP fin octobre. A ce rythme, le CT SPIP n'est même plus une chambre d'enregistrement, les élu.e.s, et donc les personnels, sont clairement méprisés.

Une nouvelle fois l'administration pénitentiaire illustre sa vision biaisée et parcellaire des missions du SPIP, en se focalisant sur le prisme unique de la détention et du tout sécuritaire et en occultant les questions de milieu ouvert, d'organisation des services et de réinsertion de nos publics.

Quand tout ne devient que sécuritaire, l'individualisation des peines est mise à mal et l'action du SPIP est empêchée dans sa mission de réinsertion. La CGT IP reste plus que jamais attachée à l'accompagnement global des personnes.

Une fois de plus, la CGT IP a dû demander l'ajout d'autres points à l'ordre du jour, toujours les mêmes points sollicités de CT en CT que l'administration s'efforce de ne jamais finaliser :

- le télétravail : mise devant le fait accompli en raison de la crise sanitaire, la DAP n'a pu que se mettre au diapason de la réglementation en urgence, cependant une crise n'est pas faite pour durer et le télétravail "pérenne" n'est toujours pas défini, alors que les consignes Fonction Publique exigent sa mise en œuvre au 1er janvier 2022.

Ce manque de clarté amène à des disparités dans les services quant à la mise en œuvre du télétravail alors que la DAP aime à utiliser le terme d'harmonisation des pratiques

- les organigrammes de référence : cela fait plus de trois ans que des réunions se tiennent sans que l'administration n'entende les critiques et les propositions des OS ni ne soit en mesure de présenter un projet finalisé en cohérence avec les réalités et les besoins des services.

Parlons aussi des "innovations" au gré des expérimentations et travaux menés en catimini sans association en amont des OS : nouvel applicatif métier, guide de l'évaluation, ...

Les groupes de travail sont des lieux de réflexion mais ne peuvent pas exonérer l'administration de traiter les sujets en CT, instance de décision.

Bien que la DAP ait fait droit à notre demande d'ajout, force est de constater l'absence de documents préparatoires qui auraient permis un échange constructif et de fond lors de l'instance. Cette absence de communication induit un obstacle au dialogue social, voire une volonté de reporter à l'infini certains sujets pour écarter les avis divergents du débat.

La fumisterie est pleinement assumée puisque la veille, la DAP convoque les élu.es pour un nouveau CT mi-décembre (sur des textes axés sur la prise en charge de la radicalisation) alors que, soi-disant, les services sont submergés et que les sujets portés par les représentant.e.s ne peuvent être abordés dans de bonnes conditions !

Les priorités de la DAP ne sont définitivement pas les mêmes que celles des agents de terrain.

Les priorités du DAP ne sont définitivement pas les mêmes que celles de la CGT IP.

Le pilote n'est pas dans l'avion, il préfère répondre à l'invitation de FO direction, en totale cohérence et respect du code de déontologie pourtant si souvent opposé aux agent.e.s des SPIP.

Les devoirs de neutralité, d'impartialité semblent s'appliquer de façon variable en fonction de la place occupée au sein de l'administration pénitentiaire.

Ce n'est pas la CGT qui rudoie les services de la DAP mais bien l'administration elle-même qui par ses injonctions et l'impasse complète sur les conditions de travail malmène l'ensemble de ses personnels.

Dans ces conditions, la CGT IP prend acte une nouvelle fois du mépris affiché et ne siègera donc pas.

Restons solidaires
Restons combattifs